



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 20 octobre 2020

Comité de massif du 19 octobre 2020

Le comité de massif des Pyrénées s'est tenu en visioconférence le 19 octobre notamment pour installer ses nouveaux représentants.

Le comité de massif, composé de 69 membres, est une instance créée dans le cadre de la loi Montagne de décembre 2016, qui regroupe à la fois des élus, des parlementaires, des socioprofessionnels. Il a vocation notamment, à élaborer le schéma de massif, cadre stratégique pour l'action conjointe de l'état et des collectivités au niveau du massif des Pyrénées. Il est légitime également pour s'emparer de tous les sujets en lien avec la montagne et formuler des propositions.

À la suite des élections municipales, des changements sont intervenus au niveau de la représentation du comité, avec l'accueil de six nouveaux membres auxquels le préfet de la région Occitanie, préfet coordonnateur de massif, Etienne GUYOT, a souhaité la bienvenue:

- Marie-Josée DANDINE, maire de Val de Sos, qui représente les maires et élus de de l'Ariège
- Bernard DUMAIL, maire d'Antichan de Frontignes, qui représente les maires et élus de la Haute Garonne
- Bernard CHOY, maire d'Aydius, qui représente les maires et élus des Pyrénées Atlantiques,
- Stéphane SURROQUE, maire de Palau de Cerdagne, qui représente les maires et élus des Pyrénées Orientales,
- André MIR, qui représente les maires des stations de montagne et des communes thermales,
- Valérie MILON, directrice-adjointe interrégionale Sud-Ouest de Météo-France au titre des représentants d'organismes et d'associations participant à la vie collective et agissant dans l'environnement et le développement durable

Au titre de la convention interrégionale de massif des Pyrénées, l'Etat a mobilisé en 2020 plus de 3 millions d'euros d'aides aux territoires, pour accompagner aux côtés des régions et des départements plus de 130 projets, contribuant ainsi à la relance économique pour un espace qui n'a pas été épargné par la crise sanitaire, les activités touristiques notamment ayant été durement affectées.

Le comité de massif a travaillé depuis plusieurs mois à l'élaboration d'une note d'enjeux qui servira de base à l'écriture d'un livre blanc pour « des Pyrénées vivantes et résilientes » : comment fluidifier les mobilités ? Comment favoriser le maintien et le développement de l'emploi sur le massif ? Comment maintenir un pastoralisme vivant ? Comment accompagner la transition énergétique ? Quel aménagement proposer pour l'avenir des Pyrénées ? Comment envisager l'avenir des activités touristiques ?.....Telles sont les thématiques pour lesquelles des enjeux particuliers ont étés identifiés et font l'objet d'objectifs d'action à inscrire dans le futur livre blanc.

Le préfet coordonnateur de massif a salué l'élection récente de Jeanine Dubié, députée des Hautes Pyrénées, en qualité de présidente de l'ANEM, l'association nationale des élus de la montagne, qui tenait semaine dernière son congrès annuel à Corte en Corse.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES Tél: 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16 Delphine AMILHAU Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

